



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique en faveur des handicapés à Mayotte

Question écrite n° 32359

Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la politique de l'État à Mayotte en direction des personnes handicapées, en faveur de leur autonomie et de leur pleine participation à la vie sociale, et en soutien de leurs proches aidants. Les structures médico-sociales d'aide au handicap sont faibles et insuffisantes à Mayotte. C'est pourquoi il lui demande ce qu'elle entend entreprendre en 2020 pour développer dans le 101ème département français les capacités des structures en capacité et en qualité, favoriser l'insertion sociale des handicapés et soutenir les proches aidants.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32359

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6424

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)